

Le Pin, 23 septembre 2017

**Compte-rendu de la
REUNION D'ECHANGES sur la GESTION FORESTIERE
du SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017 à 10h00 au PIN**

Présents : 29 personnes (représentant environ 40 propriétaires)
9 excusés

Objectifs de cette 1^{ère} rencontre

- Engager la démarche pour promouvoir la gestion durable, plutôt que l'abandon ou l'exploitation intensive.
- Initier une rencontre entre propriétaires / voisins et une réflexion, apprécier la situation, les besoins, les envies, les contraintes.
- Aborder les possibilités et atouts d'une mutualisation.
- Prévoir une rencontre avec des professionnels et une association de propriétaires existante (il est peut-être inutile de recréer une association à partir de zéro ? ou pas)
- etc

Situation de nos forêts

- Forêts très majoritairement privées sur notre commune
 - → acteurs = propriétaires
 - La commune peut simplement aider à initier et à animer
- Entretien et gestion inégale → beaucoup à faire
- Intérêt de certains pour une coordination, une mutualisation...

Secteur pris en compte dans cette démarche = colline ouest, au-dessus du Collomb et de Sylve-Bénite, parcelles boisées des secteurs CHAMBOUVIER, COMBE-BAJAT, DUDEVEZ, GRANDES PRIERES, LA FONTAINE, LA VIE, NOIRATTE COTE GAYE, PRE GOULLET, SAUT DU LOUP, soit 230 parcelles pour **125 ha** environ (concernant environ 140 propriétaires + 19 BND - Biens Non Délimités-)

Une approche vertueuse recherchée

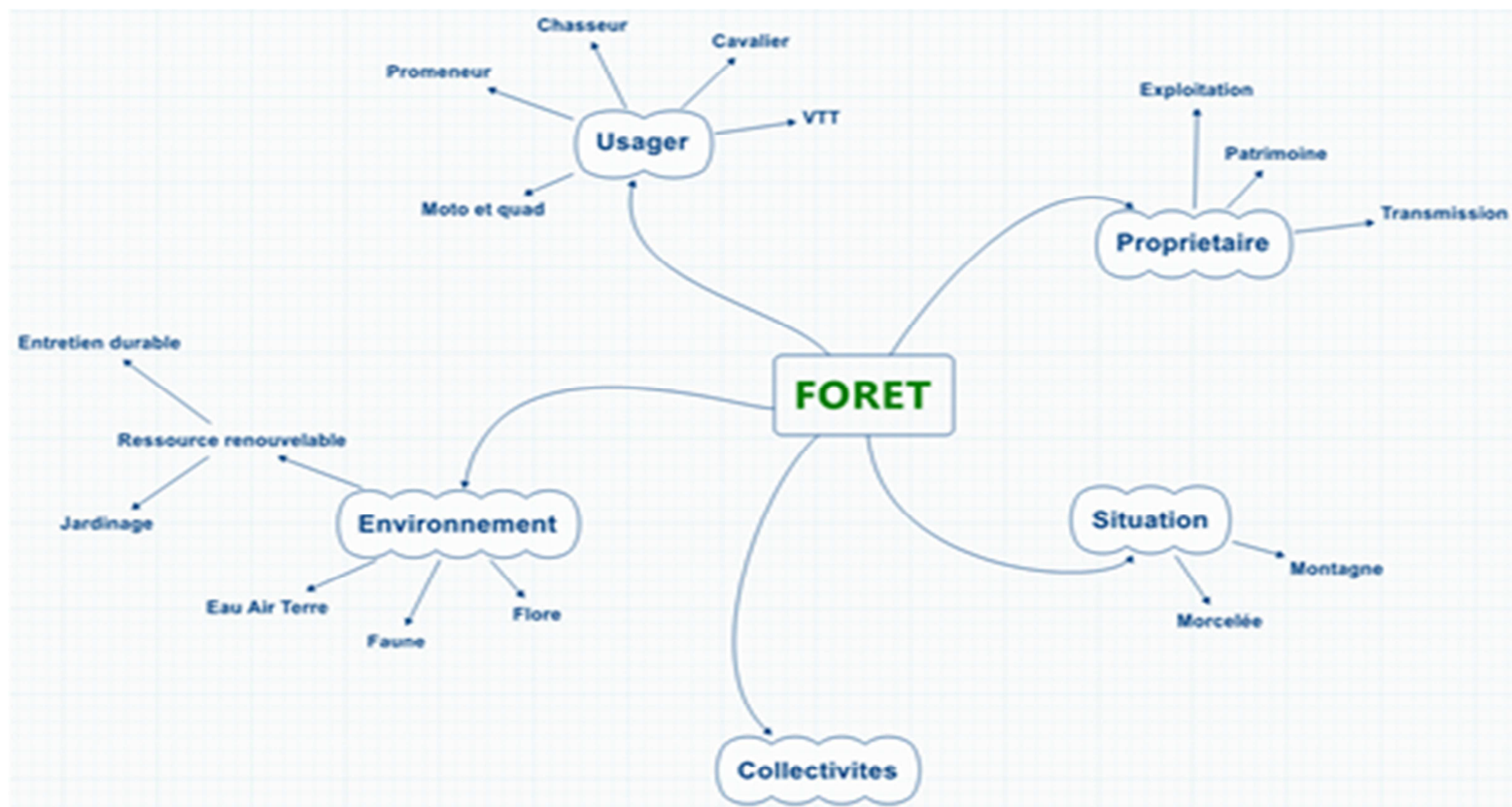
- Exploitation raisonnée, gestion durable
- Travailler à l'échelle du massif, de façon coordonnée et organisée
- Une belle expression : Jardiner la forêt

Gestion durable

La gestion durable signifie :

- la gérance et l'utilisation des forêts et des terrains boisés,
- d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité,
- et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial;
- et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes.

La FORET, un domaine à multiples facettes



Des pistes ...

- Association de propriétaires
 - Rattachement à une association existante ?
- S'appuyer sur des professionnels
 - CRPF
 - Experts forestiers
 - ONF
- Bourse aux bois - ventes et échanges de parcelles
- etc

Des idées, des envies, des projets

... Les vôtres

Intervention de Romain PROVOST – technicien CRPF

- Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière, établissement public au service des propriétaires forestiers) : son rôle est l'accompagnement des propriétaires, il agit également auprès du Pays Voironnais
- Ses missions prennent en compte les attentes des propriétaires (gestion foncière, rentabilité de l'exploitation...) dans le cadre de la promotion d'une gestion durable de la forêt.
- R.Provost a aussi rapidement présenté le projet d'ASL (Association syndicale libre) de gestion forestière, en cours de création sur le secteur (34 communes environ ; Voironnais – Bièvre Est – Virieu et alentours)

Son mail : romain.provost@crpf.fr

Quelques questions et remarques des présents

- Dans le cas d'une association, l'adhésion serait-elle obligatoire ? Non, c'est du volontariat, chacun doit y trouver son intérêt
- S'assurer qu'une association très large n'est pas un risque pour une action locale et efficace – voir l'intérêt de commencer petit et local – voir comment avoir une équipe locale motivée au sein d'une association plus grosse...
- L'intérêt d'une association existante et/ou plus grosse est la mutualisation (par exemple des intervenants ...), l'échange...
- Dans tous les cas, il faut sur place des personnes motivées et actives pour avancer.
- S'assurer qu'il y aura un suivi et un retour d'information vers les propriétaires.
- Difficulté de la forêt locale : accès, morcèlement, éloignement ou méconnaissance des propriétaires...
-

PROCHAINE REUNION

Les personnes présentes se déclarant majoritairement intéressées par la démarche, il est convenu qu'une prochaine réunion sera organisée vers la mi-octobre.

(au programme : Retour des propriétaires – Infos plus détaillées sur le territoire concerné – Présentation de l'ASL ...)

→ Samedi 21/10/2017 – 10h – Salle du Carré d'Ars – LE PIN

→ *Relayer l'information auprès des autres propriétaires*